



Bienvenue à la Ville de Mirabel!

Tu souhaites faire partie d'une municipalité dynamique et en pleine expansion?
Tu aimes travailler dans un environnement qui favorise la collaboration et le travail d'équipe?
Les défis te motivent et tu aimes faire avancer les choses?
Ça tombe bien, nous sommes à la recherche d'une perle!

Comptant près de 65 000 citoyens, parmi les plus jeunes de la province, Mirabel est la 18e ville en importance au Québec et est reconnue pour la qualité de vie, les grands espaces et la proximité de la nature.
Viens rejoindre une municipalité pleine de vie, on a hâte de te parler!

À Mirabel, on M la vie!

Stagiaire au Service des communications

Titre du poste : Stagiaire au Service des communications

Service : Communications

Domaine d'emploi : Communications

Statut : Personne salariée non-syndiquée

Nombre de poste : 1

Numéro de concours : J0226-0348

Date d'affichage : Le 11 février 2026

Date de fin d'affichage : Le 24 février 2026

Nature du travail :

La Ville de Mirabel requiert les services d'un étudiant, pour agir à titre de stagiaire au Service des communications.

Sous la supervision de la directrice du Service, le stagiaire :

- Participe à l'organisation d'événement;
- Assure une présence lors des événements à des fins de promotion sur les réseaux sociaux;
- Participe à la rédaction et la révision de texte;
- Rédaction de contenu et tournage de brèves pour les médias sociaux;
- Travaille à la construction de la photothèque;
- Accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

Exigences :

- Avoir complété un DEC ou une année du baccalauréat en communication;
- Détenir un permis de conduire de classe 5 valide;
- Faire preuve d'autonomie et d'entregent.

Horaire de travail :

L'horaire normal est de 35 heures par semaine du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h45 et le vendredi de 8h à midi de 29 juin au 28 août 2026.

Le candidat devra être disponible pour travailler occasionnellement les soirs et durant les fins de semaine.

Conditions de travail :

L'échelle salariale débute au salaire minimum en vigueur plus 1,00\$.

INSCRIPTION

Pour visualiser l'offre d'emploi, veuillez suivre le lien hypertexte suivant :

<https://clients.njoyn.com/CL4/xweb/xweb.asp?tbtoken=bFFbQRkXCBgHZXIuJS5ALiReQIFcCCBBdRZEcFNYc0gjVF8KExrWTUYLElbchB9dAkbUxRVTHQqWw%3D%3D&chk=ZVpaShw%3D&clid=71754&page=jobdetails&jobid=J0226-0348&BRID=EX438552&SBDID=1&LANG=2>

Pour postuler, vous devez au préalable créer votre profil dans la section « Mon Profil » avant la date de fin d'affichage et appuyer sur le bouton « Postuler maintenant » au bas de l'écran. Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises via le site Internet de la Ville de Mirabel et être accompagnées d'une lettre expliquant votre intérêt pour ce poste. Toute candidature incomplète ou reçue par courriel, par télecopieur ou par courrier sera refusée.

La Ville de Mirabel propose un environnement de travail où le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion sont des valeurs premières. Nous invitons toutes personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, n'hésitez pas à nous faire part d'arrangements spéciaux nécessaires, advenant que vous soyez invités à un processus de sélection.

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'en alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.